

# Rapport d'activité 2023/2024



## Formation TISF Technicien.ne de l'Intervention Sociale et Familiale

Assistants de la pédagogie : Caroline SAINT-LAURENT et par intérim Laurence PERRAY  
Depuis janvier 2024 : Blandine DANAU

Assistante de scolarité : Virginie BAQUET

Référente de parcours : Aude FREAL

Référente apprenti TISF : Virginie COEZ

Responsable de formation : Isabelle HOUPY

Mai 2024

## Table des matières

PREAMBULE.....	3
1. SYNTHÈSE DE L'ANNEE 2023 / 2024.....	5
2. LA FORMATION.....	7
2.1 La formation théorique .....	8
2.2 La formation pratique.....	8
2.3 Le centre de formation des apprentis de l'IRTSCA.....	12
3. LES APPRENANTES ET APPRENANTS TISF .....	12
3.1 Cérémonie des diplômés et diplômées .....	12
3.2 La promotion 2022-24.....	13
3.3 <i>La promotion 2023-25</i> .....	17
3.4 Autres moments forts de la filière .....	21
3.5 Une 21 <sup>ème</sup> promotion en attente.....	22
PERSPECTIVES.....	23
ANNEXES.....	25
ANNEXE 1 : Organigramme fonctionnel de la filière .....	26
ANNEXE 2 : Fiches techniques en anglais réalisées par la promotion TISF 2 .....	27
ANNEXE 3 : Jeu de l'Oie « Le chemin de la réussite : se former au métier de TISF à l'IRTS CA » .....	28
ANNEXE 4 : Parution LinkedIn du 14 septembre 2023.....	29
ANNEXE 5 : Défi « Chamallow » .....	30
ANNEXE 6 : Organisation de la formation pratique .....	31

## PREAMBULE

Le 30 juin 2023, la filière des Techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) de l'Institut régional du travail social de Champagne Ardenne (IRTSCA) a vécu le départ en retraite de Madame Nicole Dubus, responsable de la filière depuis 2006. Dès lors et jusqu'à ce début d'année 2024, la filière a alors connu l'évolution de son équipe par l'arrivée d'une formatrice référente de parcours Madame Aude Fréal, d'une responsable de la formation, Madame Isabelle Houpy et plus récemment d'une assistante pédagogique, Madame Blandine Danau. C'est cette équipe pédagogique nouvellement constituée qui a rejoint l'équipe déjà en place et représentée par Mesdames Simone Fond, directrice de la pédagogie et des formations, Virginie Baquet, assistante de la scolarité et Virginie Coez, référente des apprentis pour le Centre formation des apprentis<sup>1</sup> (CFA). C'est ensemble, avec le concours des formateurs permanents et vacataires de l'IRTSCA mais aussi avec celui des référents professionnels des sites qualifiants que nous avons œuvré à professionnaliser 12 apprenantes TISF tout au long de cette année 2023-2024.

*21 juin 2023 : Madame Nicole Dubus saluée par les apprenantes TISF et des TISF spécialement réunies pour fêter son départ en retraite.*



Pour 2023-2024, les perspectives de la filière étaient nombreuses.

Les défis l'étaient aussi :

- Promouvoir encore et toujours le métier de TISF et la formation au diplôme d'Etat de TISF
- Et si pour aller encore plus loin dans la promotion du métier de TISF, nous faisons réseau pour allier et mutualiser nos forces vives ?
- Préparer puis mettre en œuvre la réforme du diplôme d'Etat de TISF.

Le premier défi est toujours d'actualité. Nos efforts ne doivent pas se relâcher. Force est de constater que du temps va être nécessaire et que tous les moyens sont bons pour y parvenir. Pour exemple, nous avons participé à des forums (alternance, emploi, étudiant) ainsi qu'à la foire de Châlons en Champagne. Nous

<sup>1</sup> L'organigramme fonctionnel de la filière est consultable en annexe 1

sommes allés à la rencontre de lycéens ou d'étudiants (Lycée Hugues Libergier de Reims). Nous avons aussi publié certaines actualités de la filière via les réseaux sociaux de l'IRTSCA. Toutefois, ces démarches restent insuffisantes. L'enjeu est vraiment de poursuivre la promotion du métier auprès du grand public tout comme des éventuels sites qualifiants et employeurs. Le projet de réaliser une capsule vidéo n'a pas pu être mis au travail cette année. Espérons que nous puissions le concrétiser en 2024-2025 ?

Faire réseau était aussi une perspective ambitionnée. Avec les employeurs et les sites qualifiants parties prenantes dans la formation depuis plusieurs années, les anciennes promotions de TISF, les professionnels et professionnelles TISF et les équipes de l'IRTSCA, nous avons poursuivi les partenariats en cours mais nous en avons aussi développé de nouveaux. Grâce à ces partenariats, nous avons eu l'opportunité de concrétiser de nouveaux projets ou d'en imaginer d'autres. Nous y reviendrons tout au long de ce rapport d'activité.

Par ailleurs, en juin dernier, le projet de création d'une association de TISF par des TISF avait été évoqué par d'anciennes apprenantes mais à notre connaissance, celui-ci n'est pas amorcé. Du côté de l'IRTSCA, la filière reste en contact avec les anciennes promotions grâce au compte Office 365 où entre autres, la messagerie est toujours accessible, même après avoir terminé sa formation. Régulièrement, des informations en lien avec le métier et son actualité, sont adressées via cette boîte courriel. Cela permet de rester en contact et d'alimenter ce réseau.

Enfin, le troisième et grand défi en cours de chantier : la réforme du DE TISF qui s'opère simultanément avec celle des moniteurs-éducateurs (ME). A ce jour, les textes ne sont pas encore parus mais, nous avons reçu plusieurs informations précises de la part de l'Union nationale des acteurs de formation et de recherche en intervention sociale (UNAFORIS).

A savoir, la mise en application de la réforme sera effective dès la rentrée de septembre 2024.

3 blocs de compétences remplaceront les 6 domaines de compétences actuels. Deux d'entre eux seront communs avec la formation des ME. Pour une durée de 380 heures, un bloc sera spécifique aux TISF et aux ME. Pour les TISF, ce bloc leur permettra « d'accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale ». A priori, le volume horaire de la formation théorique restera identique (950 heures). En revanche, la formation pratique devrait être diminuée de 105 heures pour être de 1050 heures. Dès à présent, avec la filière des ME de l'IRTSCA mais plus largement avec nos homologues de la plateforme UNAFORIS du Grand-Est, nous sommes déjà à l'œuvre pour réfléchir à la réingénierie de ces 2 formations.

L'accueil de la 21<sup>ème</sup> promotion de TISF inaugurera ainsi cette réforme du diplôme d'Etat mais en attendant, je vous propose le bilan de cette année 2023 / 2024 pour la filière TISF.

## 1. SYNTHÈSE DE L'ANNÉE 2023 / 2024

30 juin 2023

- Départ en retraite de Mme Nicole DUBUS, responsable de la filière des TISF à l'IRTS CA depuis 2006

Septembre  
2023

- 11 septembre : Grand jeu de piste pour accueillir la promotion 20 de 9 apprenantes TISF 1 dont 1 apprentie et 46 ME .
- TISF 2 : Effectif de la promotion 19 : 3 apprenantes
- 14 septembre : Accueil des TISF1 par les TISF2, rencontre "employeurs" avec des professionnels du Groupe Ambition, témoignages de 2 TISF diplômées en 2023

Octobre  
2023

- 5 octobre : Atelier organisé par UNAFORIS concernant la réforme des diplômes DEAF, DEME et DETISF
- 20 octobre : Cérémonie de remise de diplôme au caveau de Castelnaud à Reims, 10 candidats diplômés dont 1 homme, 100% de réussite lors de la session 2023

Novembre  
2023

- 16 novembre : Participation au forum de la Mission Locale de Charleville Mézières

Décembre  
2023

- 12 décembre : Réunion avec les référents professionnels des sites qualifiants.
- 14 décembre : Rencontre "employeurs" avec des professionnels du service social départemental de la Marne, de l'association Paroles de Parents et la crèche inclusive Les Jardins de Tal
- 21 décembre : Réunion des responsables de formation TISF du Grand-Est et de Bourgogne Franche Comté

Janvier  
2024

- TISF 1: 1 Arrêt de formation d'une apprenante
- 11 janvier : présentation des métiers de l'intervention sociale à des étudiantes en BTS SP3S
- 15 janvier : rencontre "employeurs" avec des professionnels de l'Armée du Salut
- 19 janvier : Réforme des DE ME et TISF : début de la réflexion avec la filière ME pour la réingénierie de la formation

Février  
2024

- 02 février : Epreuve de certification DC 4 TISF2
- 10 février : Journée portes ouvertes de l'IRTSCA
- 16 février : Réunion avec la DREETS ; bilan de la session 2023 en Grand-Est (41 candidats) et perspectives de la session 2024 (21 candidats)
- TISF 1 : 1 arrêt de formation d'une apprenante

Mars  
2024

- 15 mars : Epreuve de certification DC 6 TISF2
- 28 mars : Participation au forum de l'alternance à TROYES

Avril  
2024

- 02 avril : Réunion de présentation de l'apprentissage TISF à des employeurs
- 09 avril : Projet TISF 2 : dépôt de la collecte de vêtements homme au CHRS L'Ancre de Charleville Mézières
- 12 avril : réforme des DE ME et TISF : réunion PUGE avec les responsables de formation ME et TISF

Mai  
2024

- 14 mai : Epreuves de certification DC2 et DC1 (entretien de notation conjointe) TISF 2
- 31 mai : Epreuve de certification DC 5 TISF2 à Nancy

Juin  
2024

- 06 juin : Oral du DPP à Nancy pour les TISF2
- 07 juin : Proclamation des résultats DETISF session 2024
- 14 juin : Participation au festival des récits du social
- 19 juin : Bilan de la première année de formation avec les TISF1

## 2. LA FORMATION

Tout comme les autres formations en travail social et quel que soit son statut (demandeur d'emploi, étudiant, salarié ou apprenti), l'apprenant réalise son parcours de formation au DE TISF selon le principe de l'alternance. Concernant la formation pratique au DE TISF, il est à préciser qu'elle est supérieure à la formation théorique, soit 55% du parcours.



Calendrier 2023/2024												
Formation Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale - 1ère année												
août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	
M01	V01	D01	M01	V01	L01	J01	V01	L01	M01	S01	L01	(S 27)
M02	S02	L02	J02	S02	M02	V02	S02	M02	J02	D02	M02	M02
J03	D03	M03	V03	D03	M03	S03	D03	M03	V03	L03	M03	(S 23)
V04	L04	(S 36)	S04	L04	(S 49)	J04	L04	(S 10)	S04	M04	J04	M04
S05	M05	J05	D05	M05	V05	L05	(S 6)	M05	D05	M05	V05	M05
D06	M06	V06	L06	(S 45)	M06	S06	M06	S06	L06	(S 19)	J06	S06
L07	J07	S07	M07	J07	D07	M07	M07	D07	M07	S07	D07	D07
M08	V08	D08	M08	V08	L08	(S 2)	J08	V08	L08	(S 15)	M08	L08
M09	S09	L09	(S 41)	J09	S09	M09	V09	S09	M09	D09	M09	M09
J10	D10	M10	V10	D10	M10	S10	D10	M10	V10	L10	(S 24)	M10
V11	L11	(S 37)	S11	L11	(S 50)	J11	D11	L11	(S 14)	S11	M11	J11
S12	M12	J12	D12	M12	V12	L12	(S 7)	M12	V12	M12	D12	V12
D13	M13	V13	L13	(S 46)	M13	S13	M13	S13	L13	(S 20)	J13	S13
L14	J14	S14	M14	J14	D14	M14	M14	D14	M14	V14	L14	D14
M15	V15	D15	M15	V15	L15	(S 3)	J15	V15	L15	(S 16)	S15	L15
M16	S16	L16	(S 42)	J16	S16	M16	V16	S16	M16	D16	M16	M16
J17	D17	M17	V17	D17	M17	S17	D17	M17	V17	L17	(S 25)	M17
V18	L18	(S 38)	M18	S18	(S 51)	J18	D18	L18	(S 12)	J18	M18	J18
S19	M19	J19	D19	M19	V19	L19	(S 8)	M19	V19	D19	M19	V19
D20	M20	V20	L20	(S 47)	M20	S20	M20	S20	L20	(S 21)	J20	S20
L21	J21	S21	M21	J21	D21	M21	J21	D21	M21	V21	D21	D21
M22	V22	D22	M22	V22	L22	(S 4)	J22	V22	L22	(S 17)	M22	L22
M23	S23	L23	(S 43)	J23	S23	M23	V23	S23	M23	D23	M23	M23
J24	D24	M24	V24	D24	M24	S24	D24	M24	V24	L24	(S 26)	M24
V25	L25	(S 39)	M25	S25	(S 52)	J25	D25	L25	(S 13)	S25	M25	J25
S26	M26	J26	D26	M26	V26	L26	(S 9)	M26	V26	D26	M26	V26
D27	M27	V27	L27	(S 48)	M27	S27	M27	S27	L27	(S 22)	J27	S27
L28	J28	S28	M28	J28	D28	M28	J28	D28	M28	V28	D28	D28
M29	V29	D29	M29	V29	L29	(S 5)	J29	V29	L29	(S 18)	S29	L29
M30	S30	L30	(S 44)	J30	S30	M30	S30	M30	D30	M30	D30	M30
J31	M31	D31	M31	D31	M31	D31	D31	M31	V31	M31	M31	M31

■ Vacances, weekends, jours fériés
 ■ Amplitude pour formation sur site qualifiant
 ■ Formation à l'IRTS



Calendrier 2023/2024												
Formation Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale - 2ème année												
août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	
M01	V01	D01	M01	V01	L01	J01	V01	L01	M01	S01	L01	(S 27)
M02	S02	L02	J02	S02	M02	V02	S02	M02	J02	D02	M02	M02
J03	D03	M03	V03	D03	M03	S03	D03	M03	V03	L03	M03	(S 23)
V04	L04	(S 36)	S04	L04	(S 49)	J04	L04	(S 10)	S04	M04	J04	M04
S05	M05	J05	D05	M05	V05	L05	(S 6)	M05	D05	M05	V05	M05
D06	M06	V06	L06	(S 45)	M06	S06	M06	S06	L06	(S 19)	J06	S06
L07	J07	S07	M07	J07	D07	M07	M07	D07	M07	S07	D07	D07
M08	V08	D08	M08	V08	L08	(S 2)	J08	V08	L08	(S 15)	M08	L08
M09	S09	L09	(S 41)	J09	S09	M09	V09	S09	M09	D09	M09	M09
J10	D10	M10	V10	D10	M10	S10	D10	M10	V10	L10	(S 24)	M10
V11	L11	(S 37)	S11	L11	(S 50)	J11	D11	L11	(S 14)	S11	M11	J11
S12	M12	J12	D12	M12	V12	L12	(S 7)	M12	V12	M12	D12	V12
D13	M13	V13	L13	(S 46)	M13	S13	M13	S13	L13	(S 20)	J13	S13
L14	J14	S14	M14	J14	D14	M14	M14	D14	M14	V14	L14	D14
M15	V15	D15	M15	V15	L15	(S 3)	J15	V15	L15	(S 16)	S15	L15
M16	S16	L16	(S 42)	J16	S16	M16	V16	S16	M16	D16	M16	M16
J17	D17	M17	V17	D17	M17	S17	D17	M17	V17	L17	(S 25)	M17
V18	L18	(S 38)	M18	S18	(S 51)	J18	D18	L18	(S 12)	J18	M18	J18
S19	M19	J19	D19	M19	V19	L19	(S 8)	M19	V19	D19	M19	V19
D20	M20	V20	L20	(S 47)	M20	S20	M20	S20	L20	(S 21)	J20	S20
L21	J21	S21	M21	J21	D21	M21	J21	D21	M21	V21	D21	D21
M22	V22	D22	M22	V22	L22	(S 4)	J22	V22	L22	(S 17)	M22	L22
M23	S23	L23	(S 43)	J23	S23	M23	V23	S23	M23	D23	M23	M23
J24	D24	M24	V24	D24	M24	S24	D24	M24	V24	L24	(S 26)	M24
V25	L25	(S 39)	M25	S25	(S 52)	J25	D25	L25	(S 13)	S25	M25	J25
S26	M26	J26	D26	M26	V26	L26	(S 9)	M26	V26	D26	M26	V26
D27	M27	V27	L27	(S 48)	M27	S27	M27	S27	L27	(S 22)	J27	S27
L28	J28	S28	M28	J28	D28	M28	J28	D28	M28	V28	D28	D28
M29	V29	D29	M29	V29	L29	(S 5)	J29	V29	L29	(S 18)	S29	L29
M30	S30	L30	(S 44)	J30	S30	M30	S30	M30	D30	M30	D30	M30
J31	M31	D31	M31	D31	M31	D31	D31	M31	V31	M31	M31	M31

■ Vacances, weekends, jours fériés
 ■ Amplitude pour formation sur site qualifiant
 ■ Formation à l'IRTS

## **2.1 La formation théorique**

La formation de TISF comporte 950 heures de formation théorique dont environ 33% sont dispensées en commun avec les filières des ME et des Assistants de Service Social (ASS). A la veille de la réforme des diplômes d'Etat de TISF et de ME, ce principe de la transversalité va être renforcé de fait dès la rentrée de septembre 2024 entre les deux filières. Notre ambition est aussi d'étendre ces transversalités à d'autres filières de l'IRTSCA comme par exemple celle des Educateurs de Jeunes Enfants (EJE).

Que ce soit à l'occasion des semaines de regroupement consacrées aux médiations éducatives, aux cours théoriques, aux travaux dirigés ou encore lors de la participation à des événements comme le Festival des Récits du Social, ces temps de rencontres inter-promotions sont indispensables pour identifier les complémentarités mais aussi les spécificités des uns et des autres.

Régulièrement, nous recueillons des témoignages d'apprenants indiquant qu'ils ont pu lever leurs représentations mais aussi et surtout, apprendre à mieux identifier « *qui fait quoi et comment* » au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il arrive aussi que des encadrants d'établissements et services sociaux et médicosociaux (ESSMS) se fassent l'écho des mêmes constats quant à la nécessaire levée des représentations vis-à-vis d'un professionnel TISF dont les missions ne sont pas toujours connues ou reconnues au sein de leur équipe.

La formation théorique se déroule principalement au sein de nos locaux situés rue Joliot Curie mais, aussi à l'extérieur.

Ce fût le cas pour les modules « techniques culinaires de base », « couture » et « aménagement et entretien du cadre de vie ». Ces modules ont respectivement eu lieu au sein des maisons de quartier Orgeval et Le Ludoval et au sein de 2 appartements du SAVS de l'Association des Paralysés de France (SAVS APF).

Il est à préciser que certains de ces modules sont portés par des TISF, par ailleurs salariées au sein d'ESSMS.

## **2.2 La formation pratique**

La formation pratique comporte un volume horaire de 1155 heures à réaliser à l'occasion de plusieurs séquences de stage : quatre séquences de 280 heures et une séquence de 35 heures<sup>2</sup>. Comme indiqué dans les textes règlementaires, les séquences de formation pratique sont effectuées sur au moins deux sites qualifiants différents, dont l'un doit permettre d'intervenir au domicile des personnes accompagnées.

Ces séquences sont l'occasion pour les apprenants TISF de se professionnaliser grâce à des mises en situations concrètes auprès de professionnels TISF ou autres. Régulièrement se sont des ME, EJE, assistants

---

<sup>2</sup> Voir annexe 6 : organisation de la formation pratique des TISF

de service social (ASS), éducateurs spécialisés (ES) ou conseillers en économie sociale et familiale (CESF) qui accompagnent les apprenants TISF lors de leurs séquences de formation pratique. Quelle que soit sa formation initiale, en accueillant un apprenant TISF en stage, le référent professionnel occupe donc un rôle crucial dans le parcours de professionnalisation du futur TISF en lui permettant de l'observer en situation de travail, en le conseillant dans ses recherches et en le soutenant dans l'élaboration de ses observations, ses analyses, ses axes d'intervention, ses écrits, sa posture professionnelle, etc.

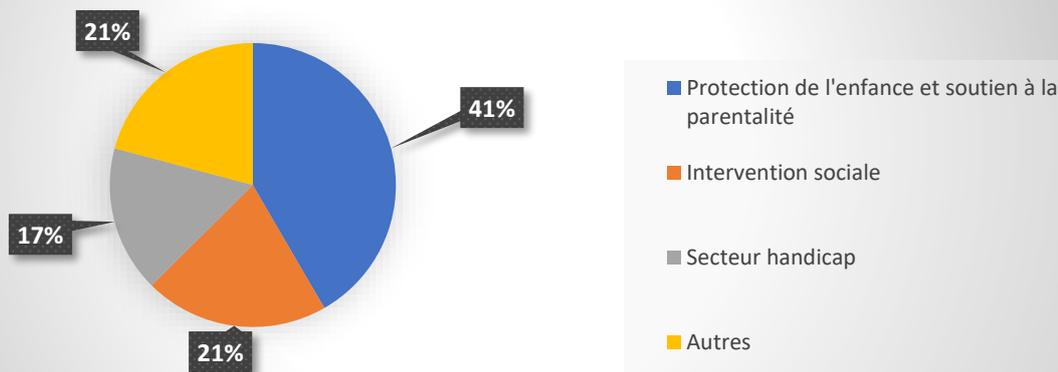
Pour faciliter le principe d'alternance intégrative, l'outil du portfolio a été mis en place par Nicole Dubus en 2015. Il est transmis en version numérique dès le début du stage au référent professionnel ainsi qu'à l'apprenant TISF. Le portfolio se présente comme un outil et un véritable fil conducteur pour la construction du parcours d'apprentissage et de professionnalisation de l'apprenant. Le but est qu'il développe sa capacité à contextualiser son intervention, à observer et à se questionner tout en réalisant des recherches théoriques en lien avec les thématiques rencontrées en situation de stage.

Au sein de la filière des TISF, nous sommes convaincues que cet outil est une réelle plus-value dans la construction du positionnement professionnel des apprenants mais aussi dans l'accompagnement à la professionnalisation proposé par les référents professionnels et formateurs-référent de parcours de l'IRTSCA. Notre objectif est de pouvoir maintenir cet outil pédagogique dans le nouveau parcours de formation qui sera proposé à la suite de la réforme du DE TISF.

Comme chaque année, la diversité des sites qualifiants est mise en avant grâce aux projets de formation pratiques élaborés par les apprenantes TISF. Durant la construction de leurs projets de stages, ces dernières sont particulièrement attentives à explorer diverses méthodes d'accompagnement, à rencontrer divers publics, équipes et partenaires pour enrichir leur parcours de professionnalisation.

Pour exemple et pour l'année universitaire 2023 – 2024 :

## Repartition des 21 sites qualifiants par secteur 2023/2024



### ➤ Pour les 7 apprenantes en première année de formation :

14 Stages de 280 heures :

- 2 services d'accompagnement à la vie sociale (APF à Reims et ACPEI à Châlons)
- 3 associations d'intervention à domicile (Amaelles à Reims et Domicile Action 08 à Charleville Mézières)
- 2 centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Clair Amitié à Troyes et SOS Femmes Accueil à Saint Dizier)
- 1 centre d'accueil de demandeur d'asile (Armée du Salut à Reims)
- 2 services de guidance familiale (Sauvegarde de la Marne à Reims)
- 1 association caritative (Secours Catholique à Reims)
- 1 circonscription de la solidarité départementale (Département de la Marne à Chalons)
- 1 programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile (ADOMA CDC Habitat à Epernay)

Stages d'observation :

- 1 institut thérapeutique éducatif et pédagogique (Fondation Lucie Lebon à Saint Dizier)
- 1 association d'économie solidaire (Association Scie et Ciseaux à Reims)
- 1 maison de la famille et de la petite enfance (Ville de Reims à Reims)

### ➤ Pour les 3 apprenantes en seconde année de formation :

Stages de 2 x 280 heures :

- 1 centre parental (Les Hestiades à Troyes)
- 1 centre d'hébergement et de réinsertion sociale (L'Ancre à Charleville Mézières)
- 1 service de placement éducatif à domicile (ALEFPA à Reims)

Stage d'observation :

- 1 circonscription de la solidarité Départementale (Département de la Marne à Witry les Reims)

Néanmoins, la recherche de stage reste compliquée pour les apprenantes TISF pour plusieurs raisons :

- Les contraintes territoriales impliquant la gestion des déplacements (absence de permis de conduire ou de véhicule, contraintes budgétaires, personnelles ou familiales, etc.),
- Les contraintes calendaires : les sites qualifiants reçoivent de nombreuses demandes et ne peuvent pas toujours accueillir plusieurs stagiaires en même temps,
- La méconnaissance du métier de TISF et l'absence de professionnels diplômés TISF œuvrant au sein de certains lieux de stage pressentis par les apprenants TISF.

Concernant ce dernier point, lorsque la réalisation d'un stage peut tout de même être effective au sein d'établissement ou d'un service où le TISF n'était pas connu et identifié pour son champ d'intervention, il n'est pas rare que l'apprenante TISF doive expliquer aux autres professionnels en quoi consiste son métier. Toutefois grâce à ces stages, la découverte du métier par l'équipe et par leurs encadrants peut apporter une réelle plus-value pour la promotion de celui-ci. Il arrive aussi que l'établissement ou le service projette et/ou œuvre à doter son équipe pluridisciplinaire d'un professionnel TISF, voir à recruter la personne accueillie en formation pratique.

Cette situation est très encourageante mais il faut poursuivre nos efforts mutuels pour faire connaître et reconnaître le métier de TISF, quel que soit le domaine d'intervention (précarité-vulnérabilité, protection de l'enfance, handicap, petite enfance, dépendance<sup>3</sup>).

Le 12 décembre 2023, l'ensemble des référents professionnels des 2 promotions de TISF ont été conviés par la filière des TISF afin d'évoquer le parcours de professionnalisation des apprenantes. 7 référents représentant 6 sites qualifiants des Ardennes, de la Marne et de la Haute-Marne ont assisté à celle-ci. Plus globalement, ce nouveau format d'associer les référents professionnels et les membres de l'équipe pédagogique des 2 années de formation a permis d'aborder les différents aspects de la vie de la filière et des promotions (projets, réforme des DE ME-TISF, etc.).

Nous avons également pu échanger sur les difficultés de certains sites qualifiant à ne pas pouvoir satisfaire leur besoin en recrutement de TISF diplômés d'Etat, nous amenant ainsi à formuler le même constat : la baisse des effectifs des entrants en formation de TISF impacte le recrutement de TISF. D'où la nécessité d'œuvrer ensemble à promotion du métier de TISF et par effet de ricochet, à la promotion de la formation des TISF.

Pour conclure, nous remercions l'ensemble des sites qualifiants de TISF pour leur contribution à la professionnalisation des apprenantes TISF mais aussi pour leur engagement à nos côtés pour promouvoir le métier de TISF.

---

<sup>3</sup> Nota : même si le référentiel professionnel (annexe 1 du décret n°2006-250 du 1<sup>er</sup> mars 2006 relatif au diplôme d'Etat de TISF) évoque les personnes âgées comme public accompagné par le TISF, nous constatons que très peu de TISF exercent auprès de ce public.

### **2.3 Le centre de formation des apprentis de l'IRTSCA**

Le Centre de formation des apprentis (CFA) de l'IRTSCA a été créé le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et prend peu à peu sa place au sein de l'institut de formation et des employeurs des territoires.

Au total, sur l'année scolaire 2023-2024, le CFA IRTSCA compte 77 contrats d'apprentissage<sup>4</sup>. 2 apprenants de la filière TISF ont bénéficié ou bénéficie actuellement du statut d'apprenti.

Dans un contexte de perte d'attractivité des métiers du social et du médico-social, d'une difficulté de recrutement en milieu urbain comme en milieu rural, l'apprentissage peut permettre de former aux métiers, aux pratiques et de fidéliser une équipe.

La voie de l'apprentissage répond à une réelle demande des employeurs et des apprenants. Le rôle du CFA IRTSCA ne se limite pas à la formation, mais s'étend également à l'accompagnement et à l'information (14 missions). Apprenants et employeurs peuvent prendre contact avec le CFA IRTSCA afin de recevoir un accompagnement dans le développement de la voie de l'apprentissage notamment dans la filière des TISF. Pour la rentrée de septembre 2024, 1 candidate avec promesse d'embauche en apprentissage devrait intégrer la promotion 21, sous réserve de sa réussite aux épreuves d'admission. Actuellement en 1<sup>ère</sup> année, une autre apprenante TISF poursuivra sa 2<sup>ème</sup> année au DE de TISF en contrat d'apprentissage. La promotion comptera alors 2 apprenties.

## **3. LES APPRENANTES ET APPRENANTS TISF**

### **3.1 Cérémonie des diplômés et diplômées**

Le 20 octobre 2023, la filière des TISF était extrêmement fière de fêter la réussite de 100 % des candidat et candidates présentés par l'IRTSCA à la session de certification de juin 2023 :

1 candidate de la promotion 16

1 candidate de la promotion 17

8 candidat et candidates de promotion 18



---

<sup>4</sup> Le rapport d'activité et le compte rendu du conseil de perfectionnement du CFA sont consultables sur le site internet de l'IRTSCA <https://irtsca.fr/etre-apprenti%20b7e-a-lirts-ca/#>



## ***100% de réussite***

***Toutes nos félicitations aux heureux et  
heureuses candidates***

***Séna, Abigaëlle, Isabelle,***

***Emilie Kelly, Laïka,***

***Nathalie, Marjoly, Elodie & Elodie***

***accompagnés de Nicole,***

***Aude et Isabelle, formatrices.***

Lors de cette session de juin 2023 et pour l'ensemble de la région Grand-Est, ce sont 41 candidats qui se sont présentés à une ou

plusieurs épreuves de certification. Sur les 35 candidats admis, 1 candidat et 9 candidates étaient de Champagne-Ardenne.

Pour la session de juin 2024, 21 candidats seront présentés devant le jury plénier dont 3 candidates de Champagne-Ardenne et 2 candidats à la VAE. Nous leur adressons nos encouragements et leur souhaitons à toutes et tous de réussir.

### ***3.2 La promotion 2022-24***

La promotion 19 est constituée de 3 apprenantes. Issues chacune d'un département de l'anté-région (Ardennes, Aube et Marne), elles ont un statut différent au sein de la promotion : 1 demandeuse d'emploi, 1 salariée en reconversion professionnelle et 1 étudiante. Leur moyenne d'âge est de 30 ans.

Même si en début de parcours la promotion était constituée de 6 apprenantes et 1 apprenant, il s'avère que la rentrée de septembre 2023 devait se réaliser avec un effectif de 4 personnes.

Pour des raisons de santé, à la veille de la rentrée une apprenante-salariée faisant fonction de TISF en Haute-Marne a été contrainte de demander la suspension de sa deuxième année de formation. Conformément à son souhait, nous espérons la retrouver en bonne forme et qu'elle puisse finaliser sa formation dès la rentrée de septembre 2024 avec l'actuelle promotion 2023-25.

Cette promotion a donc particulièrement été impactée par son sous-effectif.

Les apprenantes ont dû faire preuve d'adaptabilité et ont été singulièrement éprouvées par cette situation. Elles témoignent avoir été de fait, beaucoup plus sollicitées dans les échanges avec les différents formateurs et intervenants. Cette situation ne leur a laissé que très peu de répit pour s'autoriser à prendre davantage de distance pour intégrer les différentes notions abordées en cours.

*« Cette 2ème année de formation a été particulièrement éprouvante. En effet, au début de la formation nous étions 7 apprenants puis nous avons débuté notre 2ème année à 3 personnes. Dans un premier temps je me disais que la formation à 3 personnes serait un plus pour mes apprentissages. Mais j'ai très vite ressenti que cette année allait être compliquée. Une formation à 3 personnes demande plus d'attention, de travail et d'exigence ce qui a engendré énormément de fatigue psychologique. La formation en est devenue pesante malgré l'attention particulière des formateurs à s'adapter à cette contrainte de faire cours pour 3 personnes. Emilie WAREMME »*

*« Nous avons commencé la première année de formation de TISF à sept. Pour des raisons personnelles, nous nous sommes retrouvées à trois. Cette année à trois est très difficile ; notre complicité entre apprenantes nous a permis de continuer malgré les difficultés en se soutenant les unes les autres. Le fait d'avoir des regroupements avec d'autres promos, nous a permis de ne pas se retrouver dans une salle à trois durant sept heures avec un(e) formateur ou formatrice et de partager des moments avec d'autres apprenants. Nos référentes de formation, nous ont beaucoup soutenues en étant à l'écoute. Rahabati ABDALLAH »*

De plus, les partages d'expériences vécus en situation de stage ont également été plus limités dans la diversité des lieux et des publics, impactant ainsi le principe de l'alternance intégrative.

D'un point de vue pédagogique, l'ensemble des formateurs ont également été concernés. Ils ont dû réadapter leurs méthodes pédagogiques en faisant preuve de créativité, d'adaptabilité et cela parfois même en cours de séquence.

Néanmoins, force est de constater qu'une solidarité s'est fortement développée au sein même de la promotion mais aussi à l'extérieur. Elles ont pu rejoindre d'autres promotions et en accueillir lors de transversalités alors même que la programmation n'était pas initialement prévue ainsi.

Elles se sont aussi spontanément mobilisées auprès de la promotion des ASS 2<sup>ème</sup> année lors de l'action humanitaire entreprise par celle-ci lors du tremblement de terre au Maroc en septembre 2023



En lien avec Nicolas Perrein, référent mobilités internationales et coordinateur des projets et partenariats internationaux, 3 séquences de 1.5 heures d'apprentissage à l'anglais ont été mises en œuvre.

A la demande de la promotion, cela a permis aux apprenantes TISF d'appréhender le vocabulaire du quotidien. Au cours de ces séquences, elles ont pris l'initiative de réaliser des fiches techniques<sup>5</sup> en Facile à lire et à comprendre (FALC). Dans un esprit d'alimenter une boîte à outils, ces fiches ont été diffusées et partagées avec la promotion 2023-25 et auprès de leurs sites qualifiants respectifs.

Pour finir, elles se sont mobilisées pour une collecte de vêtements homme au profit des résidents d'un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) où l'une d'entre elle a réalisé l'ensemble de ses stages de 2<sup>ème</sup> année. Cela a été l'occasion pour elles de rédiger un projet, de le soumettre pour accord aux directeurs des 2 établissements (CHRS L'Ancre et IRTSCA), de procéder à la collecte puis à la livraison des vêtements lors d'un déplacement pédagogique.

C'est ainsi que le 09 avril dernier en matinée, elles sont allées à la rencontre des résidents du CHRS. Avec la cheffe de service de cet établissement, 4 résidents et 1 résidente ont reçu les 3 apprenantes TISF et les formatrices de l'IRTSCA autour d'un petit déjeuner d'accueil. Ce moment a été l'occasion pour des résidents de poser des questions comme « comment avez-vous eu l'idée de faire une collecte pour nous ? » ou « qu'est-ce qu'une TISF ? », de partager des bribes d'expériences et de projets de vie mais aussi d'aider à décharger l'ensemble des cartons de vêtements.



<sup>5</sup> Les fiches techniques sont consultables en annexe 2

2 véhicules ont été nécessaires pour livrer les 10 cartons de vêtements collectés. Les résidents ont exprimé leur reconnaissance aux apprenantes et leur ont réservé un accueil très chaleureux. Nous tenons à remercier les 4 résidents et la résidente pour ce moment de partage autour du petit déjeuner d'accueil.



L'après-midi, nous avons profité de ce déplacement dans les Ardennes afin d'aller à la rencontre des salariés d'un atelier de couture inclusif situé à Bogny sur Meuse. Notre groupe a été reçu par la directrice et la conseillère en insertion professionnelle de l'entreprise. Les apprenantes ont pu découvrir les enjeux et les missions d'un chantier d'insertion œuvrant dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire.

Ce moment fût l'occasion pour elles de visiter l'atelier, de rencontrer les salariées en situation de travail mais aussi de poser de nombreuses questions aux encadrants de l'atelier. En effet, cette visite fait suite à des apports théoriques reçus dans le cadre de l'axe 4 de formation (« Le travailleur social, un acteur engagé sur un territoire »).



Pour conclure, nous tenons à remercier Monsieur Bousseart, directeur adjoint de l'Association L'Ancre (Groupe Ambition) et Madame Leclere, directrice adjointe de la société Ambition Pro (Groupe Ambition) de nous avoir reçu et contribué à la réussite de ce déplacement pédagogique de la promotion des TISF 2<sup>ème</sup> année.

### 3.3 La promotion 2023-25

L'accueil d'une nouvelle promotion est un moment particulièrement important pour les apprenants mais aussi pour la filière concernée. Pour la promotion 20, celui-ci a été réalisé en deux temps :

**La prérentrée** : le 11 septembre 2023, la prérentrée de la promotion 2023-25 a été réalisée en commun avec la filière des ME. Dans un premier temps, cette journée a permis aux apprenants de faire connaissance avec les diverses équipes de l'IRTS CA dont l'association étudiante IRITSCA Collectif d'Actions et d'appréhender les différents espaces et outils mis à leur disposition durant leur parcours de formation.



Durant l'après-midi, 9 apprenants TISF et 46 apprenants ME ont pu se rencontrer mutuellement au sein de 8 équipes constituées pour réaliser un jeu de piste et un défi « Chamallow »<sup>6</sup> organisés par les équipes pédagogiques des deux filières. Cette journée a unanimement remporté un franc succès auprès des apprenants des deux filières, d'autant que les membres de l'équipe gagnante se sont vu offrir une adhésion à l'association étudiante IRITSCA Collectif d'Actions.

**La rentrée** : Le 14 septembre 2024, la nouvelle promotion de TISF a été accueillie par la promotion des TISF en 2<sup>ème</sup> année de formation. C'est cette dernière qui a co-construit le déroulement de la journée avec l'équipe pédagogique en organisant un petit déjeuner d'accueil ainsi que plusieurs jeux.

Le jeu du « Qui suis-je ? » a permis de faire connaissance puis le jeu « *Le chemin de la réussite : se former au métier de TISF à l'IRTS de Champagne-Ardenne* »<sup>7</sup> a été utilisé comme support par les apprenantes en 2<sup>ème</sup> année pour présenter le déroulement global des deux années de formation tout en partageant leurs diverses expériences et conseils aux apprenantes en 1<sup>ère</sup> année.



Jeu « *Le Chemin de la réussite* »



<sup>6</sup> Voir annexe 5

<sup>7</sup> Le jeu « *Le chemin de la réussite : se former au métier de TISF à l'IRTS CA* » a été créé sur le principe du jeu de l'oie par la promotion 2019-21 et permet de présenter l'ensemble du parcours de formation au métier de TISF et d'illustrer tous les temps forts des deux années de formation. Le jeu est consultable en annexe 3



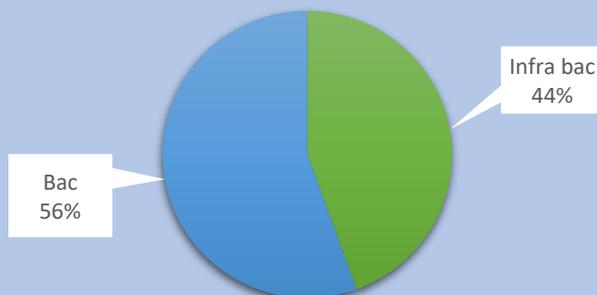
Autres temps forts de cette première journée de formation, la rencontre avec des professionnels du groupe Ambition<sup>8</sup> agissant sur le territoire des Ardennes et avec deux TISF diplômées en juin 2023 venues apporter un témoignage sur leur parcours de professionnalisation au métier de TISF ainsi que la participation au premier évènement festif proposé par l'association étudiante.

*Rencontre avec M. Boussemart, Groupe Ambition, CHRS l'Ancre*

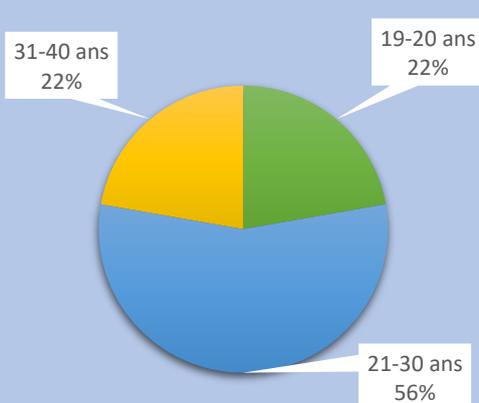
Majoritairement, les membres de la promotion 20 sont issus du département de la Marne sauf pour une apprenante habitant la Haute Marne et une autre les Ardennes. Il est à préciser que cette promotion est 100% féminine. Les 9 apprenantes ont une moyenne d'âge de 27 ans. 6 d'entre-elles sont demandeuses d'emploi et visent un projet de reconversion professionnelle.

1 autre personne occupe un poste en tant qu'apprentie dans une association d'intervention à domicile dans les Ardennes. 2 apprenantes ont le statut d'étudiante. L'une d'entre elle est redoublante.

### Niveau d'études à la rentrée

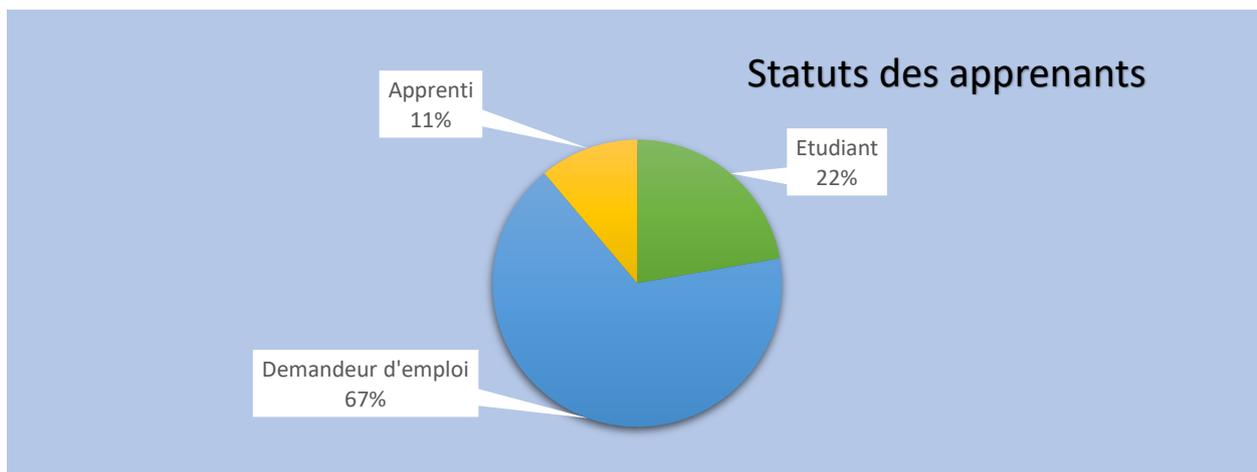


### Tranches d'âge



Moyenne d'âge :  
27 ans

<sup>8</sup> Voir annexe 4 : parution LinkedIn du 14 septembre 2023



En décembre 2023 puis en janvier 2024, les 2 apprenantes ayant le statut d'étudiante ont respectivement formulé le souhait d'arrêter leur formation. L'enjeu pour ces 2 apprenantes était de pouvoir s'orienter vers un projet plus conforme à leur situation personnelle ainsi qu'à leurs aspirations professionnelles.

Depuis février 2024, la promotion affiche un effectif de 7 personnes.

Même si l'effectif s'est réduit, l'engagement, la participation active, l'entrain et l'enthousiasme des membres de la promotion est à mettre avant et à féliciter.

Entre autres et pour exemple, à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition du Festival des Récits du Social, la présence de la promotion sera effective tant le jour J du 14 juin 2024 qu'en amont de l'évènement en tant que membres de l'une des 5 commissions nécessaires à la préparation de cette journée.

Pour se faire, en tant que bénévoles et à la hauteur de leur disponibilité, les apprenantes ont décidé de s'investir au sein de la commission « restauration et buvette ». L'expérience de la participation à ce projet doit leur permettre d'aller vers les habitantes du quartier via un partenariat engagé avec la directrice de la Maison de quartier La Passerelle de Reims. Elles se sont proposées de co-construire avec les habitantes du quartier le projet de restauration et de buvette qui sera proposé aux festivaliers. L'interculturalité culinaire sera le liant pour amener cet échange réciproque de savoirs entre les habitantes et les apprenantes de l'IRTSCA. Nous aurons certainement l'occasion d'évoquer le bilan de cette participation lors du prochain rapport d'activité.

Lors des différents ateliers, la participation et l'engagement de la promotion est tout autant observable. Les premiers résultats du contrôle continu du Domaine de compétences 3 « Réalisation des actes de la vie quotidienne » en sont la preuve. Pour les 3 contrôles déjà réalisés (5 au total), les moyennes oscillent déjà entre 17 à 18,16/20.



*Module techniques  
culinaires de base*

*Mars 2024*

*Maison de quartier  
Orgeval*

*Module couture avril 2024 Maison de quartier Le Ludoval*



*Et pour conclure, ce qu'elles pensent de leur parcours depuis septembre 2024 ...*

*"Engagées"*  
Coumba

*"Révélation"*  
Ida

*"Evidence et partage"*  
Anastasia

*"Transformation"*  
Sonia

*"Courageuses"*  
Faouzia

*"Bienveillance  
et entraide"*  
Alexandra

*"Ascenseur émotionnel et famille"*  
Laure



### **3.4 Autres moments fort de la filière**

Durant l'année, les apprenants en formation TISF peuvent participer aux journées d'étude organisées au sein de l'institut. Les 04 et 05 octobre 2023, les 2 promotions ont respectivement pu assister au colloque portant sur le thème des inégalités territoriales en matière d'aide sociale. Ce colloque a été co-organisé par l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et l'IRTSCA.

Organisé par le centre de formation des apprentis de l'IRTSCA, le 08 juin 2024 aura lieu un voyage pédagogique sur le thème de la citoyenneté. Cette expérience enrichissante sera l'occasion pour les apprentis de découvrir et d'approfondir leurs connaissances sur les valeurs fondamentales de la citoyenneté, tout en favorisant les échanges et les interactions entre eux. Le matin, le groupe visitera l'Assemblée Nationale et l'après-midi, le musée Quai Branly Jacques Chirac. Des apprenants non-apprentis pourront se joindre au groupe. 2 apprenantes TISF en seconde année se sont inscrites et sont enchantées à l'idée de clôturer leur parcours de formation lors de ce séjour parisien. En effet, la proclamation des résultats du DE TISF aura eu lieu la veille.

Au-delà des temps pédagogiques, il y a aussi des moments festifs et conviviaux vécus entre les 2 promotions et la filière comme à l'occasion du déjeuner de Noël du 15 décembre 2023 organisé sur le principe du repas « tiré du sac ». Nous avons prévu de réitérer les festivités le 24 mai prochain pour fêter la fin de l'année des TISF 1 et encourager les TISF 2 pour leurs épreuves de certification à venir (l'épreuve écrite sur table et la soutenance du dossier de pratique professionnelle à Nancy).



### **3.5 Une 21<sup>ème</sup> promotion en attente**

Les épreuves d'admission sont prévues le mercredi 22 mai pour l'épreuve écrite et le samedi 15 juin 2024 pour l'épreuve orale. 9 candidats se sont d'ores et déjà inscrits aux épreuves d'admission. Parmi eux, 4 personnes sont salariées, 4 personnes sont actuellement demandeuses d'emploi et 1 personne est étudiante. A ce jour, les inscriptions ne sont pas clôturées et sont toujours possible depuis le site internet de l'IRTS<sup>9</sup> jusqu'au mercredi 22 mai pour l'épreuve orale. Suite à la réforme des DE TISF et DE ME, c'est cette 21<sup>ème</sup> promotion de TISF qui inaugurera la nouvelle organisation de la formation au sein de l'IRTSCA.

Sous réserve de son admission en formation, une candidate a d'ores et déjà une promesse d'embauche en contrat d'apprentissage.

<sup>9</sup> <https://irtasca.fr/nos-formations/formations-initiales-en-travail-social/technicien-ne-de-lintervention-sociale-et-familiale/>

## PERSPECTIVES

Comme nous l'avons évoqué dans ce rapport d'activité, cette année 2023-2024 fut riche d'initiatives, de projets et de rencontres.

Bien que les effectifs des 2 promotions de TISF soit restreints, « l'aller vers » des apprenantes n'en a pas pour autant été affecté.

Bien au contraire, en début d'année « l'aller vers » elles pour apprendre à se connaître et parfois à se reconnaître, l'« aller vers » les ME puis vers les autres apprenants de l'IRTSCA dans le cadre des cours en transversalités (ASS, EJE). Grâce aux diverses rencontres avec les employeurs (Ambition Pro, CHRS L'Ancre, Département de la Marne, Association Paroles de Parents, la crèche inclusive Le jardin de Tal, l'Association L'Armée du salut), l'« aller vers » les professionnels de l'intervention sociale dont des TISF en poste a également eu lieu de la part des 2 promotions de TISF. Enfin, l'« Aller vers » les publics durant leurs différents stages mais aussi, grâce à leur implication dans des projets comme la collecte de vêtements au profit de résidents d'un CHRS ou la co-réalisation de repas avec des habitantes d'un quartier en faveur des festivaliers du 16 juin 2024 (Festival des Récits du Social). Autant que possible, la filière a à cœur d'accompagner cet élan pris par les promotions de TISF. En effet, leur entrain à se saisir des opportunités qui se présentent à elles mais aussi, la conviction et l'engagement qu'elles y mettent, nous démontrent que nous devons les encourager en ce sens et valoriser leur implication au cours de la formation.

La poursuite de la promotion du métier de TISF est toujours d'actualité et plus que jamais.

En effet, en lien avec l'évolution des besoins et des demandes des publics mais aussi en lien avec l'évolution des différentes politiques publiques visant l'approche inclusive, le contexte d'intervention des TISF ne cesse de se transformer. C'est ce que la réforme à venir au DE TISF vise en réajustant leurs activités, leurs compétences et leur parcours de diplomation. En d'autres termes, il y a là aussi un réel enjeu de promouvoir le métier de TISF afin de pouvoir amener les employeurs, les sites qualifiants, les prescripteurs à l'entrée en formation et les futur·e·s candidat·e·s au DE TISF à visualiser et à comprendre qui est le·la TISF d'aujourd'hui ? Quels sont ses champs d'intervention et de compétences ? Comment il·elle les met en œuvre concrètement pour répondre aux besoins et demandes de la personne/famille concernée par l'accompagnement social ou médico-social tout en favorisant son pouvoir d'agir et son autodétermination avec une approche inclusive ?

Pour ce faire, dans un contexte de perte d'attractivité des métiers du secteur social et médico-social, une autre piste de travail a été explorée par l'IRTSCA. En début d'année, l'IRTSCA a répondu à un appel d'offre de la Région Grand-Est pour proposer à des demandeurs d'emploi des bassins de vie de Reims, Fismes et Epernay, de s'acculturer aux spécificités des métiers de TISF ou d'Assistant de service social. Entre autres, il

s'agit ici d'amener les demandeurs d'emploi ayant a priori une appétence pour les métiers de l'intervention sociale et médico-sociale à se préparer à appréhender la formation professionnelle et son environnement mais aussi à se sensibiliser aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, de précarité et/ou pouvant relever du champ de la protection de l'enfance.

La région Grand-Est a retenu notre candidature. La préformation « devenir TISF / ASS : parcours professionnel sécurisé » devrait débuter en décembre 2024 pour 15 candidats des bassins de vie cités ci-dessus.

Enfin, dernière perspective pour la filière TISF, amener la promotion 20 jusqu'aux épreuves de certification prévues en juin 2025 selon les anciens référentiels tout en proposant à la promotion 21 à venir, les nouvelles modalités pour se former puis se diplômer au métier de TISF.

La réingénierie pédagogique est en cours de réflexion conjointement avec la filière des ME au sein de l'IRTSCA mais aussi et de façon plus élargie avec nos homologues responsable de filières des organismes de formation en travail social du Grand-Est adhérents à la Plateforme UNAFORIS Grand-Est.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu pour échanger, mutualiser et harmoniser autant que possible les outils devant nous permettre de proposer un parcours de diplomation de qualité et opérationnel dès la rentrée de septembre 2024.

Pour terminer, avec nos collègues de la filière ME, nous envisageons un séminaire en 2025 autour du thème de l'identité professionnelle.

## ANNEXES

ANNEXE 1 : Organigramme fonctionnel de la filière

ANNEXE 2 : Fiches techniques en anglais réalisées par la promotion TISF 2

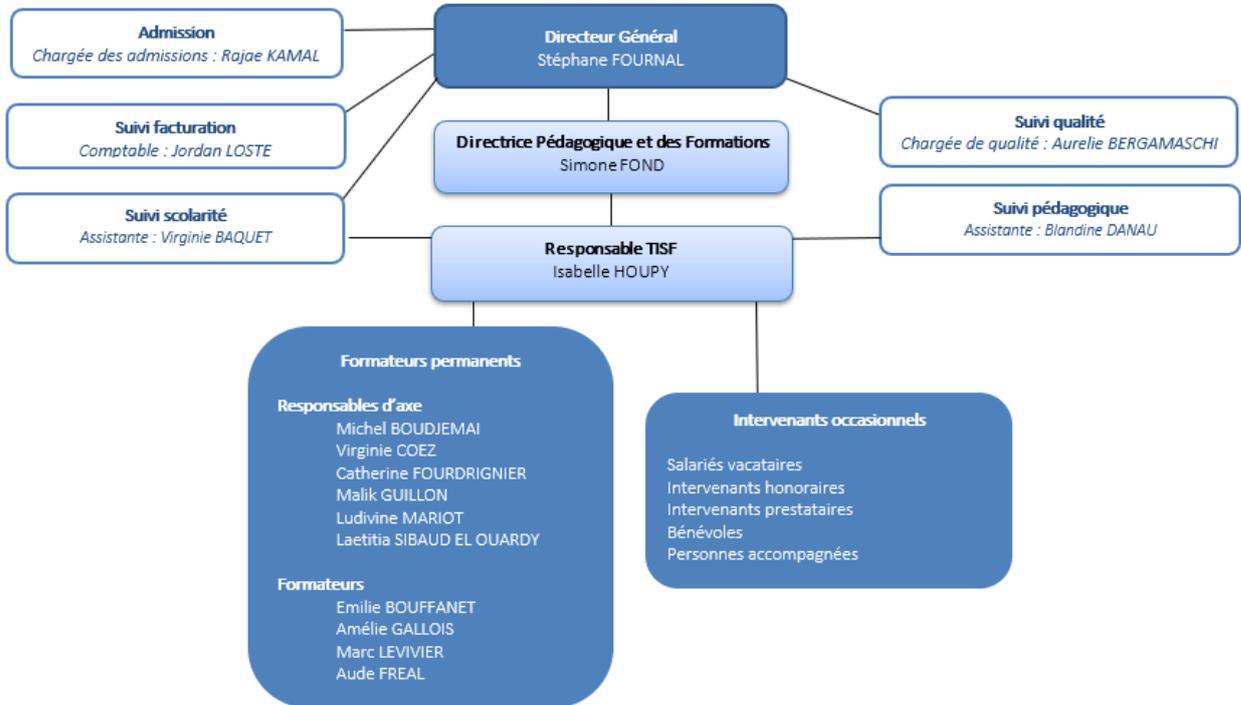
ANNEXE 3 : Jeu de l'Oie « *Le chemin de la réussite : se former au métier de TISF à l'IRTS CA* »

ANNEXE 4 : Parution LinkedIn du 14 septembre 2023

ANNEXE 5 : Défi « Chamallow »

ANNEXE 6 : Organisation de la formation pratique

**ANNEXE 1 : Organigramme fonctionnel de la filière**



**ORGANISATION FONCTIONNELLE Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale – 15 janvier 2024**

## Hygiene

Soap / Savon	Towel / Serviette	Pad / Serviette hygiénique	HairBrush / Brosse à cheveux
Toothbrush / Brosse à dents	Toothpaste / Dentifrice	Washcloth / Gant de toilette	Razor / Rasoir
Shave Cream / Mousse à raser	Deodorant / Déodorant	Shower / Douche	Moisture Cream / Crème hydratante
Cotton bud / Coton tige	Cotton pad / Cotton		

## FOOD

Vegetables / Légumes	Fruits / Fruits
Water / Eau	
Meats / Viandes	Dairy Products / Produits laitiers
Starch / Pasta / Rise / Féculents	

## Places

Pharmacy / Drug store / Pharmacie	Supermarket / Supermarché	Farmers market / Marché
Benefits office / Caf	Social security / Sécurité sociale	Hospital / Emergency / Hôpital / Urgences
City Hall / Mairie	School / École	Community center / Maison de quartier
Job center / France Travail	Creches / Day care / Kinder garden / Crèche	

## Places

Doctors / Docteurs	Public transportations / Transports public
<p><b>LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE</b></p> <p>Maternal and child protection / PMI</p>	

**ANNEXE 3 : Jeu de l'Oie « Le chemin de la réussite : se former au métier de TISF à l'IRTS CA »**

Le jeu de l'oie « Le chemin de la réussite : se former au métier de TISF à l'IRTS Champagne-Ardenne »



**Le chemin de la réussite**

**Se former au métier de TISF  
À l'IRTS de Champagne-Ardenne**

19 Faites preuve de créativité et de cohésion !	18 Et n'oubliez le QQQQCP ?	17  Passe ton tour	16 J'apprends quelque chose à quelqu'un !	15 Rapport du premier Stage : chapitre 1	14 C'est quoi le métier de TISF ?	13 Projet de santé ? Premier stress	12 Pensez à votre deuxième séquence de stage
20 De la théorie à la pratique	37 La boussole de l'insertion	36 Faire-avec et non à la place de... puis : faire-faire	35 Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses.	34 Citez 3 qualités de TISF et avancez de 5 cases	33 La fameuse Note de..... Chapitre 2	32 Ouvrez vos livres et affinez vos connaissances	11 Le Noël des TISF 
21 C'est chouette les ateliers	38 Et avec de la méthode !	 G A G N E	46 Pique-Nique de fin d'année	45 Dernier effort !	44 Familles : A vos actes quotidiens	31  Retourne au 20.	10 Le portfolio c'est quoi donc !
22 Bilans et passeport pour la deuxième année	39 Activez votre réseau	40 Notre premier roman : « Au sommet de la montagne »	41  Recommencez au début	42 Et encore une note...	43 Profitez d'être étudiant car les choses sérieuses vont commencer...	30 Pensez au meublodon	9 Visite de Aude ou d'Isabelle
23 ANTICIPATION !	24 Vacances	25 Vigilance, rien n'est acquis mais tout est possible !!!	26  Va au 41.	27 A vos gants... Prêt ? PARTEZ !!!	28 N'oubliez pas Aude (Portfolio)	29 N'oubliez pas de prendre soin de vous	8 Mon premier jour de stage
 Départ	1 Bienvenue Aux TISF	2 Faites connaissance avec votre équipe et vos référents !	3 Comment rester connectés ? Un petit groupe WhatsApp est très utile	4 Photo ... Livret pédagogique	5 Je prépare mon stage	6  Va au 12	7 Le préambule : Bien choisir son livre !

## ANNEXE 4 : Parution LinkedIn du 14 septembre 2023



### IRTS de Champagne-Ardenne

2 097 abonnés

7 mois • 🌐

Jusque 15h aujourd'hui venez rencontrer dans le hall de l'IRTS CA, les représentants de trois associations appartenant au groupement de coopération associatif Groupe Ambition situé dans les #Ardennes. Donatien Boussemart, directeur adjoint de l'association l'Ancre, Morgane Antoine, conseillère en insertion professionnelle de l'association Ambition Pro, ainsi que Jennifer Bailly, cheffe de service de la Maison de la veille sociale, vous accueillent pour vous présenter les différents dispositifs existants.

L'association l'Ancre vous explique ses trois services principaux, dont le pôle d'accueil et d'accompagnement des migrants (CADA, CPH et PRR), le CHRS et enfin la médiation familiale ainsi que l'espace rencontre.

L'association Ambition Pro, confection ardennaise de produits textiles conçus en circuit court et en matières 100% françaises, met en avant ses missions d'insertion, d'accompagnement socio-professionnel, et d'embauche des personnes en situation d'éloignement de l'emploi. Quant à la troisième association, Global Axe vous présente ses deux services, la Maison de la veille sociale ainsi que le Pôle ingénierie, dont les missions principales visent à favoriser l'insertion professionnelle des publics jeunes et fragilisés.

Les trois acteurs recherchent régulièrement des stagiaires, alors si vous voulez profiter d'expériences diverses, n'hésitez pas à consulter leur site internet où figurent les coordonnées principales des services et à prendre contact avec eux. Des offres de stages et d'emploi actuellement en cours de développement seront bientôt disponibles directement sur leur site.

Pour en savoir plus :

[www.groupeambition.fr](http://www.groupeambition.fr)

[ancre08.fr](http://ancre08.fr)

[ambitionpro.fr](http://ambitionpro.fr)

[globalaxe.fr](http://globalaxe.fr)



👍 16

3 republications

# MARSHMALLOW CHALLENGE

**POUR CHAQUE ÉQUIPE**

- 20 SPAGUETTIS
- 1 MÈTRE DE RUBAN ADHÉSIF
- 1 MÈTRE DE FICELLE
- 1 MARSHMALLOW

1 MÈTRE RÉTRACTABLE

18 MINUTES

## OBJECTIF

CONSTRUIRE LA STRUCTURE LA PLUS HAUTE ET QUELLE SOIT AUTONOME.  
LA STRUCTURE NE PEUT ÊTRE SUSPENDUE À UNE STRUCTURE SUPÉRIEURE (CHAISE, TABLE)  
ON MESURE À LA BASE DU MARSHMALLOW, MÊME SI LES SPAGUETTIS MONTENT PLUS HAUT

## RÈGLES

- LE MARSHMALLOW DOIT ÊTRE ENTIER, À LA FIN, NI COUPER NI MANGER
- L'ÉQUIPE EST LIBRE DE BAISER LES SPAGUETTIS, DÉCOUPER LA BANDÈ ET LA FICELLE

AU BOUT DES 18 MIN ON LÈVE LES MAINS



## ANNEXE 6 : Organisation de la formation pratique

Concernant la première année, l'apprenant doit effectuer

- 8 semaines dans un site qualifiant lui permettant de développer prioritairement des compétences pour s'inscrire dans des actions d'accompagnement social vers l'insertion
- Puis 8 semaines pour apprendre à transmettre des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
- Et 1 semaine pour découvrir un territoire, approfondir une réflexion ou consolider des compétences. Celle-ci sera réalisée avant, après ou entre les 2 périodes précédemment évoquées, en fonction des besoins de l'apprenant et en concertation avec son formateur référent.

Concernant la deuxième année, l'apprenant effectue

- 8 semaines de stage pour développer des compétences dans l'accompagnement de la cellule familiale (au quotidien, dans des situations de crise, dans le soutien de la fonction parentale, dans des actions de prévention et/ou de protection de l'enfance...) et contribuer au développement de la dynamique familiale
- Puis 8 semaines pour permettre de participer activement à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'aide à la personne.

Le portfolio : outil transmis en version numérique dès le début du stage au référent professionnel ainsi qu'à l'apprenant TISF. Le portfolio se présente comme un outil, un véritable fil conducteur pour la construction du parcours d'apprentissage et de professionnalisation de l'apprenant. Il contient diverses informations utiles tant pour le référent que pour l'apprenant : les référentiels et les objectifs généraux de la séquence, le projet et les objectifs opérationnels de l'apprenant, le carnet de bord et l'évaluation de stage à remplir par le référent professionnel à l'issue du stage et les feuilles d'émargement (document obligatoire, 35 heures maxi /semaine de stage).

Le journal de bord est un outil permettant à l'apprenant de retransmettre à l'écrit, via un vocabulaire professionnel adapté :

- Des démarches d'observation réalisées lors d'une situation rencontrée et/ou une tâche effectuée,
- Des démarches d'analyse faisant suite à cette observation,
- Des démarches de recherches théoriques en lien avec les situations présentées
- Des démarches de présentation de chaque site qualifiant (missions, public, partenariat...)
- Des démarches de rendre compte de ses interventions : l'apprenant a la possibilité de réaliser ses comptes rendus via la trame préalablement conçue en atelier à l'IRTS ou d'utiliser une trame qui peut être soumise par le référent professionnel. Il est à préciser qu'il doit conserver l'anonymat des personnes, des structures, services et partenaires cités.
- Des démarches de professionnalisation en fin de chaque séquence pour apporter un regard réflexif sur son processus de professionnalisation au métier de TISF, sur les apprentissages réalisés, sur les compétences mises au travail. Il s'agit aussi pour lui d'analyser ses objectifs de départ et d'identifier ses potentiels et atouts mais aussi les freins rencontrés en situation de stage.

Le journal de bord prend en compte le rythme et la progression pédagogique de l'apprenant en fonction de la séquence réalisée. Les attendus sont différemment ciblés selon qu'il soit en première année de formation ou en seconde année.

**Institut Régional du Travail Social**  
Champagne-Ardenne

8 rue Joliot-Curie  
51100 REIMS

Secrétariat pédagogique TISF  
Blandine DANAU  
Tel : 03.26.06.93.09.  
Email : [blandine.danau@irtsca.fr](mailto:blandine.danau@irtsca.fr)  
Web : <http://www.irtsca.fr>

IRTS Champagne-Ardenne  
Impression : IRTS Champagne-Ardenne – MAI 2024